



PLUVIOMÉTRIE

Pluviométrie enregistrée sur le département du Puy-de-Dôme

Source données Météo France

De janvier à décembre 2019

En janvier, les précipitations sont très faibles avec un déficit de 40 à 60% par rapport à la normale en plaine et 20 à 40% sur les zones d'altitude. Par rapport à janvier 2018 qui avait été un mois très pluvieux, il est tombé 3 fois moins d'eau en 2019. Sur les secteurs de plaine et de côteaux, les réserves en eau du sol ne sont toujours pas reconstituées à la fin du mois.

Ces faibles précipitations ont été associées à des températures plus froides que la normale (de -0.5 degrés en plaine jusqu'à -2 degrés en montagne).

En février, les précipitations sont à nouveau très faibles, avec un déficit de 40 à 75 % par rapport à la normale sur l'ensemble des postes du département. De plus, le peu de pluie qui est tombée s'est concentrée sur les premiers jours du mois, laissant la deuxième moitié du mois extrêmement sèche.

Si on ajoute à ce manque d'eau des températures 2 à 4 degrés supérieures à la normale, on comprend que la situation des réserves en eau du sol soit toujours aussi préoccupante en fin de mois.

En mars, les précipitations sont très contrastées selon les secteurs : En plaine et sur les côteaux, le déficit moyen par rapport à la normale est de 60%, et ce, pour le 3^{ème} mois consécutif. En montagne ou demi-montagne, au-dessus de 7 à 800 mètres d'altitude, les déficits de pluviométrie varient entre 0 et 30%. Certains postes, notamment en montagne, ont pu bénéficier de pluies assez conséquentes entre le 10 et le 20 mars. Par contre, sur tous les secteurs, la fin du mois est exceptionnellement sèche avec aucune goutte de pluie entre le 25 et le 31 mars.

En moyenne, les températures sont supérieures de 1 à 1.5° par rapport à la normale. Cette relative douceur masque des écarts souvent importants entre de nombreuses gelées matinales et des journées très douces. Associées au vent du nord, ces conditions conduisent à une aggravation des conditions sèches dans de nombreux secteurs du département.

En avril, les précipitations sont assez faibles avec un déficit de 20 à 30% par rapport à la normale (jusqu'à -50% à Issoire). Seuls les postes d'Ambert et Chalmazel à l'Est du département dépassent la normale. Au final, le mois d'avril reste marqué par la sécheresse puisqu'il aura fallu attendre la fin du mois pour voir le retour de la pluie, avec 2/3 des précipitations tombées entre le 24 et le 30 avril.

Après un début de mois assez frais, les températures ont été proches de la normale. En plaine et demi-montagne, le retour tardif des pluies n'aura pas permis de récupérer les pertes de rendement constatées sur les premières fauches précoces.

En mai, pour le 5^{ème} mois consécutif, les précipitations sont déficitaires avec 50 à 60% de moins que la normale sur l'ensemble du département. Par rapport à 2018, les quantités de pluies sont inférieures de 50 à 75%.

En moyenne, les températures sont inférieures de 1,5 à 2° par rapport à la normale, avec de nombreuses gelées et une forte dominance du vent de nord. Les récoltes en plaine sont régulièrement déficitaires alors qu'en montagne les premières récoltes sont très hétérogènes.

En juin, pour la première fois depuis le début de l'année le total des précipitations est proche de la normale avec un déficit moyen de 10%. La moitié de ces précipitations sont tombées entre le 13 et le 16 juin. Par rapport au mois de juin 2018, il est tombé 10 à 20 mm de plus en plaine, alors qu'en montagne il est tombé entre 20 et 40 mm de moins. La fin du mois est marquée par une absence totale de précipitations associée à une canicule sans précédent.

Après 2 décades proches de la normale, le mois se termine avec une canicule exceptionnelle et des records de température battus pour de nombreuses stations. Au final, les températures de juin sont supérieures de 1.5 à 2.5°C par rapport à la normale. Les récoltes de foin ont pu se faire dans de bonnes conditions au niveau qualité, mais avec des rendements déficitaires. Après un répit de courte durée en milieu de mois, les conditions de sécheresse sont toujours présentes en fin de mois.

En juillet, les précipitations sont à nouveau déficitaires, avec une très grande hétérogénéité dans le temps et selon les secteurs : Le sud-ouest du département est très sec avec des déficits par rapport à la normale supérieurs à 70% sur Anzat le Luguët, St Sulpice ou Marcenat. Pour les autres secteurs, le début et surtout le milieu du mois sont très secs, jusqu'à l'épisode orageux du 26 et 27 juillet, qui aura donné à lui-seul des cumuls souvent supérieurs à 30 ou 40 mm en 24 heures. Au final, le déficit mensuel est en moyenne de 30%, sauf pour 3 postes (Clermont, Ambert et Sayat) qui dépassent la normale.

Après la canicule de fin juin, le mois de juillet est marqué par un deuxième épisode caniculaire du 20 au 25 juillet. En moyenne, les températures sont 2 à 3 degrés supérieures à la normale. A toutes altitudes les prairies sont « grillées ». En plaine et côteaux, les maïs non irrigués souffrent de la chaleur et de la sécheresse.

En août, les précipitations sont déficitaires sur la majeure partie du département, à l'exception du Livradois-Forez. Sur ce secteur, le cumul de pluie varie entre 140 et 160 mm (Ambert, St Germain l'Herm et Chalmazel), dont 40 à 60 mm sur la seule journée du 18/08. Pour le reste du département, le déficit moyen par rapport à la normale est de 50% (jusqu'à 70% sur les Combrailles).

Les températures sont un peu moins élevées qu'en juillet mais restent toujours supérieures à la normale entre +1 et +2 degrés. Après un léger répit avec les orages en début de mois, la production des prairies est à nouveau arrêtée sur toutes les zones du département, à l'exception du Livradois-Forez. Les premiers ensilages de maïs démarrent avec une semaine de retard par rapport à 2018 et des rendements souvent inférieurs à la moyenne liés notamment au déficit de grains dans les épis.

En septembre, les précipitations sont une fois de plus déficitaires sur la totalité du département, avec en moyenne 60% de déficit par rapport à la normale, et jusqu'à 80% sur le secteur d'Issoire. Du 1^{er} au 20 septembre, il n'est quasiment pas tombé une goutte de pluie sur le département, ce qui n'a fait qu'aggraver la situation de sécheresse.

Concernant les températures, elles sont toujours supérieures à la normale de 1 à 1,5 degrés en moyenne.

Consultez :

Les cumuls mensuels de précipitations en page 4

La pluviométrie de l'année 2018 [en cliquant ici](#)

Rappel : les normales correspondent à la moyenne des années 1981 à 2010.



Contacts :

Géraldine DUPIC, Pascale FAURE, Clémentine LACOUR et
Stéphane VIOLLEAU.

Equipe fourrages : 04 73 44 45 95 - fourrages@puy-de-dome.chambagri.fr

PLUVIOMETRIE Puy de Dôme 2018-2019

Pluviométrie (en mm)	JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUN		JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE		Cumul Janv. à Déc.	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
Clermont	56.4	18.2	30.3	8.8	43.0	11.4	32.3	45.6	98.1	30.6	38.5	62.6	95.2	68.6	28.3	32.6	25.2	22.3	29.9		39.4		16.6		533.2	300.7
Issoire	54.3	9.8	30.3	25.9	51.8	10.5	36.8	29.1	111.0	28.1	54.9	78.8	58.2	33.6	19.7	50.8	11.4	13.0	35.1		30.2		14.6		508.3	279.6
Courpière	70.8	35.0	35.0	26.2	78.6	34.6	37.6	57.0	155.0	54.4	70.6	83.6	64.0	75.0	23.1	65.5	26.6	44.8	57.6		39.0		50.2		708.1	476.1
Sayat	105.2	25.4	38.9	13.2	63.6	52.7	45.3	54.9	108.3	35.1	64.2	68.1	103.7	90.6	19.9	45.9	38.5	32.4	41.5		37.2		47.2		713.5	418.3
Ambert	68.2	46.2	23.4	26.6	32.4	46.0	40.0	77.7	129.8	42.2	73.3	76.4	73.9	112.8	34.6	161.6	21.0	36.6	54.0		26.4		54.4		631.4	626.1
Lupersat (23)	146.3	41.4	60.9	16.8	76.7	59.4	81.5	68.5	123.8	59.1	128.0	70.6	45.1	63.6	49.3	21.1	35.4	45.0	43.3		78.3		60.0		928.6	445.5
Echassières (03)	124.3	46.8	49.8	19.1	75.2	38.6	46.6	46.3	100.9	43.1	62.0	64.0	40.1	35.2	31.1	18.7	25.3	41.4	52.2		61.9		40.5		709.9	353.2
St Gervais d'Auvergne	86.6	34.8	28.8	12.8	58.4	36.6	48.4	47.8	100.7	55.6	71.3	69.4	98.7	54.9	57.8	27.2	17.9	42.8	39.0		55.4		57.4		720.4	381.9
St Sulpice	115.4	37.0	42.0	20.0	85.8	44.4	56.8	87.7	94.4	59.2	70.9	97.6	42.6	20.0	39.5	72.0	39.0	31.2	30.0		59.6		65.9		741.9	469.1
Chalmazel (42)	224.4	35.2	39.0	25.8	119.4	79.5	80.5	121.1	94.5	57.6	99.8	68.2	71.9	75.1	45.6	147.0	18.6	43.4	58.2		41.2		103.7		996.8	652.9
Vernines	139.7	29.6	41.6	30.6	68.9	65.3	59.8	53.4	137.2	62.0	125.4	73.0	92.5	83.5	34.1	45.1	63.1	39.0	30.6		55.2		70.6		918.7	481.5
St Germain l'Herm	94.5	61.1	48.2	43.9	81.6	45.5	61.9	89.4	199.3	52.5	120.0	77.6	50.1	69.0	81.2	137.0	42.6	39.8	86.9		57.7		60.5		984.5	615.8
Mont Dore	483.4	149.5	130.9	92.1	268.8	179.6	135.7	160.8	198.8	135.8	143.9	86.6	83.2	78.4	58.5	48.7	40.6	111.4	62.6		139.9		329.2		2075.5	1042.9
Marcenat (15)	264.8	51.6	46.2	40.0	109.0	88.2	59.4	93.4	107.9	100.6	121.0	52.6	61.5	24.4	59.8	64.3	37.2	55.2	37.6		53.4		129.8		1087.6	570.3
Anzat le Luguat	300.8	54.4	67.9	51.1	121.3	102.1	64.3	95.4	133.0	80.0	63.9	52.6	47.5	13.0	58.6	64.8	37.9	46.4	52.1		59.9		155.3		1162.5	559.8